



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID
SOUTIENT SON DÉVELOPPEMENT LOCAL!**

Val-David, le 19 octobre 2016

Ce mercredi matin, plus de 60 entrepreneurs et commerçants de Val-David ont assisté à un déjeuner-causerie qui a été présidé par la Municipalité du Village de Val-David en collaboration avec la Corporation du développement économique MRC des Laurentides, afin d'échanger sur leur réalité socio-économique.



Une discussion qui fut teintée du désir profond de tous et chacun à poursuivre le déploiement des efforts nécessaires pour entretenir et développer l'effervescence et le dynamisme commercial du paradis de plein air et lieu d'expression culturelle et artistique que représente Val-David.

« Les idées et la volonté sont souvent au rendez-vous, cependant il ne manque parfois que le petit coup de pouce financier pour faire avancer les projets. C'est pourquoi la Municipalité a mis sur pied un Fonds d'accompagnement à l'entrepreneuriat de Val-David. » Madame Davidson, mairesse

À cet effet, la Municipalité a profité de l'événement pour faire le lancement de son fonds de soutien à l'entrepreneuriat qui sera certainement un levier dans divers projets de croissance ou de développement local. C'est pour que le fonds réponde vraiment à la réalité locale que la municipalité a tenu à rencontrer ce matin les entrepreneurs. En raison de leur expertise, la municipalité a confié la gestion du fonds à la Corporation de développement économique MRC des Laurentides.

Ce fonds est encadré par une politique d'investissement qui répond aux besoins des entrepreneurs de Val-David et aux orientations propres à la municipalité. Les entreprises admissibles sont invitées à déposer des projets qui seront ensuite analysés par un comité d'investissement qui recommandera l'octroi des aides financières en fonction de la disponibilité des fonds et en conformité avec la politique d'investissement.

Sont admissibles les entreprises de plus d'un an d'existence qui ont un projet de croissance ou d'expansion. L'aide financière non remboursable peut atteindre un maximum de 5 000 \$ par projet, pouvant s'élever jusqu'à 50 % du total des dépenses admissibles.

La Municipalité souhaite que cette initiative incite les entrepreneurs à développer leur offre de services dans le but de créer des emplois et ainsi assurer la pérennité des entreprises sur son territoire par la relève.

Pour en connaître davantage sur le Fonds d'accompagnement à l'entrepreneuriat de Val-David ou pour télécharger le formulaire de demande de financement, rendez-vous sur www.valdavid.com ou www.cdemrclarentides.org.

- 30 -